

11 MUNICIPALITÉS ONT DIT « OUI » POUR L'OCTROI DU CONTRAT DE CONSTRUCTION DE LA FIBRE OPTIQUE DANS LA MRC DE BÉCANCOUR

Deschailions-sur-St-Laurent

Fortierville

Lemieux

Manseau

Parisville

Ste-Cécile-de-Lévrard

Ste-Françoise

Ste-Marie-de-Blandford

Ste-Sophie-de-Lévrard

St-Pierre-les-Becquets

St-Sylvère

Ville de Bécancour

Bécancour, le 6 juillet 2016 – Le conseil des maires de la MRC de Bécancour a attribué le contrat au Groupe Télécon pour la construction du réseau public de la fibre optique dont le déploiement se fera dans onze municipalités; *Deschailions-sur-Saint-Laurent, Fortierville, Lemieux, Manseau, Parisville, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Sainte-Françoise, Sainte-Marie-de-Blandford, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Saint-Pierre-les-Becquets et Saint-Sylvère*. Les travaux devront débuter à la fin août prochain. Ce projet d'envergure représente une opportunité économique et sociale importante pour notre région. Il offrira les trois services soit la téléphonie, la télévision et l'Internet à haute vitesse.

Pour monsieur Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour, il s'agit « *d'un moment mémorable pour la MRC de Bécancour. La signature de ce contrat nous permet maintenant de concrétiser définitivement le déploiement de la fibre optique dans nos 11 municipalités. Ces citoyens et ces entreprises auront accès au réseau de fibres optiques à l'avenir. Sogetel est notre partenaire pour desservir notre clientèle. Elle nous assure que nos citoyens et nos entreprises bénéficieront d'une gamme de produits de qualité, fiables et surtout stables, et ce, à des prix concurrentiels* ».

Ce soir, lors de la séance régulière du conseil des maires de la MRC de Bécancour, la Ville de Bécancour a décidé de reporter sa décision de se joindre présentement au projet de construction de la fibre optique. Elle veut finaliser certains détails dont le protocole d'entente qui sera signé entre les municipalités et la MRC. C'est le 17 août, lors d'une séance spéciale, qu'elle informera la MRC de sa décision finale.

La MRC de Bécancour sera propriétaire du réseau collectif de la fibre optique. Le coût total pour l'implantation du réseau est de 13,5 M\$. Le partenaire en télécommunication versera une redevance à la MRC de Bécancour pour l'utilisation du réseau de fibres optiques. Les redevances couvriront une partie des frais financiers du projet, les frais de gestion et les coûts de maintenance et d'entretien du réseau.

En mai 2016, la MRC de Bécancour publiait sur le site SEAO un appel d'offres pour l'implantation d'un réseau de fibres optiques sur l'ensemble du territoire de la MRC de Bécancour. Le 10 juin dernier, il y a eu l'ouverture des six soumissions reçues. Le Groupe Télécon était le plus bas soumissionnaire admissible et conforme.

Le Groupe Telecon offre des solutions complètes, adaptées aux besoins et exigences de ses clients selon la formule de projets clés en main ou sous forme de services spécifiques et dédiés. Aujourd'hui, de partout au pays, on fait appel à l'expertise de Groupe Telecon pour tous types de solutions d'infrastructures en matière de télécommunications.

Vous pouvez consulter le site Internet de la MRC de Bécancour pour suivre l'évolution du projet de la construction du réseau de fibres optiques mrcbecancour.qc.ca.

À propos de la MRC de Bécancour

La MRC de Bécancour comprend 12 municipalités, une Communauté des Abénakis de Wôlinak, plus de 20 000 citoyens et une superficie de 1132 km². La MRC a la responsabilité d'intervenir dans le développement régional en matière d'aménagement du territoire et dans le développement du milieu de vie des résidents. Elle favorise un réseau de communications ouvert et suscite la concertation entre les élus.

-30-

Pour information :

Mario Lyonnais
Préfet
MRC de Bécancour
819 697-8758

Source :

Isabel Rouette
Conseillère en communication
CLD et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 243
i.rouette@cldbécancour.qc.ca